



La CGT lance une grande campagne pour l'égalité professionnelle

La CGT lance donc une grande campagne pour l'égalité professionnelle autour de trois volets.

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail

80 % des femmes salariées considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes, 5% des viols et 25 % des agressions sexuelles se produisent sur les lieux de travail. Les violences sexistes et sexuelles concernent l'ensemble des salariées mais sont pourtant absentes de tous les radars.

Après avoir obtenu en juin dernier l'introduction dans le code du travail de la notion d'agissements sexistes, **la CGT veut gagner un plan d'ensemble sur les lieux de travail pour prévenir les violences, protéger les victimes et sanctionner les auteurs.** Garantir la santé et la sécurité des salariées est une responsabilité de l'employeur. La CGT se battra pour qu'un volet lutte contre le sexisme et les violences soit intégré dans l'ensemble des accords égalité professionnelle/ qualité de vie au travail, la CGT interpellera le ministère de la Fonction publique pour que le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique signé en 2013 soit mis en oeuvre. La CGT appelle les pouvoirs publics à renforcer les obligations des entreprises et à lancer une campagne pour lutter contre les stéréotypes et promouvoir une éducation non sexiste.

La CGT a réuni ce mercredi 3 février 200 militantes issues de l'ensemble des professions et territoires pour les former sur la question du sexisme et des violences au travail. Une affiche, un tract, un guide d'action pour les syndicats, et une vidéo pour briser la loi du silence sont rendus publics et seront diffusés sur les lieux de travail.

Gagner l'égalité professionnelle

27 % d'écart salarial entre les femmes et les hommes, 40 % d'écarts de pension, c'est inacceptable !

La CGT se bat pour lutter contre les principaux facteurs de ces écarts :

- Les temps partiels, qui concernent à 80% les femmes, avec des durées de plus en plus courtes, une amplitude très importante et des horaires atypiques ;
- Les inégalités cumulées sur les carrières, l'inégal accès à la formation professionnelle et le plafond de verre ;
- La dévalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- La part variable des rémunérations (primes, heures supplémentaires...).

Dans les négociations, la CGT se bat pied à pied pour obtenir des accords offensifs sur le sujet. Cependant, la persistance des écarts démontre qu'il est nécessaire de passer d'une obligation de moyens – conclure un accord ou un plan d'action – à une obligation de résultat – supprimer les écarts. Les entreprises mais également l'État employeur qui n'appliquent pas la loi et ne garantissent pas un salaire égal pour un travail de valeur égale doivent être sanctionnés.

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Depuis la suppression du ministère du droit des femmes, l'action volontariste pour l'égalité a été sacrifiée sur l'autel des politiques d'austérité qui pénalisent directement les femmes. L'engagement d'ouverture de places d'accueil pour la petite enfance n'est pas tenu (45 000 nouvelles places ont été ouvertes contre 275 000 promises d'ici 2017)

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 3 février 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr



communiqué

et aucune réflexion n'est portée sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

La CGT a décidé de faire du 8 mars une journée d'action et d'initiatives sur les lieux de travail. Au-delà, cette campagne sera enrichie et déclinée toute l'année et vise à faire de l'égalité enfin une réalité !

Faire l'égalité...aussi dans la CGT

La CGT considère que pour obtenir l'égalité des femmes et des hommes au travail, il est indispensable de la mettre en œuvre dans le syndicat. La parité a été mise en place depuis 1999 au niveau confédéral (CE confédérale et Bureau). Un Rapport de Situation Comparée des femmes et des hommes dans la CGT a été publié en 2015 par la commission « Femmes Mixité », un guide sera adressé aux 20 000 syndicats de la CGT et aux délégués du congrès, et sera accompagné d'une journée de formation le 17 mars 2016.

DATES À NOTER

3 février 2016 : 200 participant-e-s à la journée d'étude sur les violences sexistes et sexuelles au travail organisée à Montreuil. Publication d'une affiche, d'un tract, d'un guide, et d'une vidéo pour lutter contre le sexisme et les violences au travail

8 mars 2016 : Journée d'action et d'initiatives pour l'égalité professionnelle sur les lieux de travail. Publication d'une affiche et d'un tract sur l'égalité professionnelle.

17 mars 2016 : Journée de formation des militant-es CGT pour renforcer l'égalité dans la CGT. Publication du Rapport de situation comparée 2016 de la CGT et du guide d'action pour renforcer l'égalité dans la CGT.